

DSDEN
Circonscription AUXERRE 1
Bureau n°106
Affaire suivie par :
Elvire DONATI
Tél : 03 86 72 20 43
Mél : secaux1@ac-dijon.fr

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

AUXERRE, le 20 octobre 2023

L'inspectrice de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
des écoles maternelles, élémentaires et primaires

Mesdames les enseignantes, messieurs les
enseignants

Mesdames, messieurs les enseignants spécialisés.

NOTE DE SERVICE n°3

Formation continue des enseignants 2023 - 2024

Le plan des animations pédagogiques de circonscription

Celui-ci est élaboré par l'ensemble de l'équipe d'AUXERRE 1. Il s'inscrit dans un dispositif départemental en lien avec les priorités nationales, conformément à la circulaire n° 2013-019 du 4 février 2013, complétée par la circulaire 2016-015 BO du 25 août 2016, relative aux obligations de service des personnels enseignants du 1er degré.

Formations du cycle 1 au cycle 3 pour les écoles hors constellations :

Vous trouverez en annexe 1 le plan détaillé ; n'hésitez pas à contacter l'équipe de circonscription pour toute question et/ou interrogation (Faïza, Juliette et Philippe).

Constellations : déclinaison des plan maths et français :

Les enseignants qui participent aux constellations cette année sont déjà informés et en connaissent les modalités.

Evaluation d'écoles :

Pour les écoles évaluées cette année et celles évaluées l'année dernière (N+1), vous trouverez toutes les précisions dans l'annexe 2

Pour les enseignants qui étaient en constellation l'année 2022-2023 et souhaitent poursuivre ce travail prendre contact avec la circonscription.

Cas particuliers

Pour les enseignants exerçant leur activité à temps partiel, ainsi que pour les professeurs des écoles stagiaires,

la durée est calculée au prorata de la quotité de service effectué.

Par exemple :

service à 75 % : 13 heures 30

service à 50 % : 9 heures

Les enseignants concernés voudront bien contacter les conseillères pédagogiques (par mail) pour leur faire part de leurs choix avant le 26 novembre

- **Faïza** cpc2aux1@ac-dijon.fr
- **Juliette** cpaux1@ac-dijon.fr

Les enseignants TRS et TRB nommés sur plusieurs cycles, indiqueront le cycle choisi ; dans la mesure du possible nous tenterons d'y répondre favorablement.

Les membres du RASED, ainsi que les enseignant.e.s exerçant en ULIS, peuvent participer à toute action inscrite au plan de circonscription, sur la base du volontariat. Ils devront également faire part de leur.s souhait.s par mail aux conseillers pédagogiques.

Ce plan de formation, tel que nous vous le proposons, laisse un temps de travail en équipe.

Pour le village des maths, les 2h30 dont vous disposerez, se décomposent d'un temps de préparation pour prendre connaissance en amont de ce qui sera proposé, et choisir ; puis après le 3 avril, date du village des maths, mise en œuvre dans les classes et retour sur expérience, autour de thématiques dont collectivement vous vous emparerez. Des informations sur les modalités précises vous seront données ultérieurement. L'intelligence collective et le travail en équipe sont des atouts qui ne peuvent que profiter aux élèves.

L'équipe de circonscription reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

l'inspectrice de l'éducation nationale



Isabel ROUMIEUX

Émargement de tous les enseignants de l'école (personnels des RASED, Brigade compris).

NOM - Prénom	Signature